Tapissier / Garnisseur

24 h 288,00 €

Prérequis

La formation comporte 2 niveaux : niveau 1 pour les personnes qui découvrent la technique pour la première fois, et niveau 2 pour ceux qui ont déjà suivi le premier module.

Les personnes s'inscrivant pour le niveau 1 sont invitées à suivre une séance d'information (voir date dans le planning).

Objectifs

Effectuer une formation de Tapissier/ Garnisseur, c'est avant tout dans le but d'acquérir une connaissance du mobilier d'hier et d'aujourd'hui afin de les rénover au mieux tout en respectant leur style original.

Il existe 2 niveaux pour cette formation :

Le niveau 1 reprendra l'utilisation de la technique de la pelote simple sur du mobilier de type chaise, tabouret, prie-dieu.

Le niveau 2 reprendra quant à lui l'utilisation de la technique de garniture à l'ancienne (ressorts et guindage) sur du mobilier de type voltaire, crapeau, cabriolet (participation préalable au niveau 1 requise)

Au terme de la formation, les participants :

• disposeront des bases théoriques, techniques et pratiques du garnissage.

• seront capables de restaurer un siège de A à Z avec l'aide du syllabus

• Dégarnir du mobilier de façon précise et sans l'abîmer l'objet

• Juger de l'état du mobilier et déterminer des éléments manquants, à remplacer ou à modifier.

• Traiter les boiseries.

• Utiliser les outils appropriés.

• Réaliser la pose des tissus.

• Réaliser les finitions du siège, travaux de couture ou aux clous.

Achat de matériel nécessaire pour la formation : 300€ environ

Informations pratiques

Droit d'inscription
288,00 €

Cette formation est agréée "chèques formation".

- **Horaires**

  Villers-Le-Bouillet

  - Du 9 septembre 2025 au 18 novembre 2025
    de 18h30 à 21h30
  - Du 11 septembre 2025 au 13 novembre 2025
    De 18h30 à 21h30
  - Du 27 novembre 2025 au 29 janvier 2026
    De 18h30 à 21h30
  - Du 2 décembre 2025 au 3 février 2026
    De 18h30 à 21h30
  - Du 10 février 2026 au 7 avril 2026
    De 18h30 à 21h30
  - Du 5 mars 2026 au 23 avril 2026
    De 18h30 à 21h30

- **Certificat - Attestation**

  Attestation de participation.

- **Aides sectorielles à la formation**